N° CAS: 109-64-8 MSDS



MATERIAL SAFETY DATA SHEET (MSDS)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Substance

•

 N° CE
 : 203-690-3

 N° CAS
 : 109-64-8

 Code du produit
 : 03268

 Formule brute
 : C3H6Br2

Structure chimique : Rr

Synonymes : Trimethylene dibromide
Groupe de produits : Matière première

Exemptions d'autorisation REACH Exempté d'enregistrement REACH

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Destiné au grand public

Spec. d'usage industriel/professionnel : Réservé à un usage professionel.

Industriel.

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LOBA CHEMIE PVT.LTD.

107 Wode House Road, Jehangir Villa, Colaba
400005 Mumbai - INDIA
T +91 22 6663 6663 - F +91 22 6663 6699
info@lobachemie.com - www.lobachemie.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : + 91 22 6663 6663 (9:00am - 6:00 pm)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Liquides inflammables, H226

catégorie 3

Toxicité aiguë (par voie H302

orale), catégorie 4

Corrosif/irritant pour la H315

peau, catégorie 2

Dangereux pour le milieu H411

aquatique — Danger

www.lobachemie.com 11/07/2016 1/11

Fiche de données de sécurité

chronique, catégorie 2

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

Classification selon les directives 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP)







GHS02

GHS07

GHS09

Mention d'avertissement (CLP)

Mentions de danger (CLP)

H226 - Liquide et vapeurs inflammables.

H302 - Nocif en cas d'ingestion.

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

erme.

: Attention

Conseils de prudence (CLP)

: P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des

flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement

de protection des yeux, un équipement de protection du visage.

P301+P312 - EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un

médecin en cas de malaise. P330 - Rincer la bouche.

P391 - Recueillir le produit répandu.

P403+P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale,

nationale et/ou internationale

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Type de substance : Polymère

www.lobachemie.com 11/07/2016 2/11

Fiche de données de sécurité

Nom	Identificateur de produit	%
1,3-DIBROMOPROPANE FOR SYNTHESIS	(N° CAS) 109-64-8 (N° CE) 203-690-3	100

Textes des phrases R et H: voir rubrique 16

3.2. Mélanges

Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos

dans une position où elle peut confortablement respirer.

Premiers soins après contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau/.... Enlever immédiatement tous les vêtements

contaminés. Consulter immédiatement un médecin.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de

contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer

à rincer. Consulter un médecin.

Premiers soins après ingestion : Ne pas faire vomir. Ne rien donner, sauf un peu d'eau à boire. Appeler

immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après contact avec la

peau

: Provoque une irritation cutanée.

Symptômes/effets après ingestion : Nocif en cas d'ingestion.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone. Poudre sèche. Mousse. Eau pulvérisée.

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Liquide et vapeurs inflammables.

Danger d'explosion : Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Ecarter toute source d'ignition. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Prendre des

précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection : Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Procédures d'urgence : Aérer la zone.

www.lobachemie.com 11/07/2016 3/11

Fiche de données de sécurité

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage

: Recueillir le produit répandu. Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

: Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

Mesures d'hygiène

: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains : Gants de protection

Protection oculaire : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires : [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection

respiratoire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Masse moléculaire : 201.89 g/mol Couleur : jaune clair.

Odeur : Aucune donnée disponible

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : Aucune donnée disponible

www.lobachemie.com 11/07/2016 4/11

Fiche de données de sécurité

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate

butylique=1)

: Aucune donnée disponible

Point de fusion : -34 °C

Point de congélation : Aucune donnée disponible

Point d'ébullition : 167 °C

Point d'éclair : 56 °C

Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible

Température de décomposition : Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible

Pression de vapeur : Aucune donnée disponible

Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible

Densité relative : 6.97

Masse volumique : 1.989 g/cm³ at 25°C

Solubilité : Aucune donnée disponible

Log Pow : 2.02

Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible

Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible

Propriétés explosives : Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible

Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. Conditions à éviter

Flamme nue. Chaleur. Etincelles.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut libérer des gaz inflammables.

www.lobachemie.com 11/07/2016 5/11

Fiche de données de sécurité

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Oral: Nocif en cas d'ingestion.

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé
Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes : Non classé

cibles (exposition unique)

Toxicité spécifique pour certains organes

cibles (exposition répétée)

: Non classé

Danger par aspiration : Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

1,3-DIBROMOPROPANE FOR SYNTHESIS	S (109-64-8)

Log Pow 2.02

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

www.lobachemie.com 11/07/2016 6/11

Fiche de données de sécurité

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

 N° ONU (ADR)
 : 1993

 N° ONU (IMDG)
 : 1993

 N° ONU (IATA)
 : 1993

 N° ONU (ADN)
 : 1993

 N° ONU (RID)
 : 1993

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR) : LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. Désignation officielle de transport (IMDG) : LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.

Désignation officielle de transport (IATA) : Flammable liquid, n.o.s.

Désignation officielle de transport (ADN) : LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. Désignation officielle de transport (RID) : LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.

Description document de transport (ADR) : UN 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A., 3, III, (D/E), DANGEREUX POUR

L'ENVIRONNEMENT

Description document de transport (IMDG) : UN 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A., 3, III, POLLUANT MARIN/DANGEREUX

POUR L'ENVIRONNEMENT

Description document de transport (IATA) : UN 1993 Flammable liquid, n.o.s., 3, III, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS

Description document de transport (ADN) : UN 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A., 3, III, DANGEREUX POUR

L'ENVIRONNEMENT

Description document de transport (RID) : UN 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A., 3, III, DANGEREUX POUR

L'ENVIRONNEMENT

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport : 3

(ADR)

Etiquettes de danger (ADR) : 3



IMDG

Classe(s) de danger pour le transport : 3

(IMDG)

Etiquettes de danger (IMDG) : 3



: 3

IATA

Classe(s) de danger pour le transport

(IATA)

www.lobachemie.com 11/07/2016 7/11

Fiche de données de sécurité

Etiquettes de danger (IATA) : 3



ADN

Classe(s) de danger pour le transport

(ADN)

Etiquettes de danger (ADN)

: 3

: 3

: 3

: 3



RID

Classe(s) de danger pour le transport

(RID)

Etiquettes de danger (RID)

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : 111 Groupe d'emballage (IMDG) : III Groupe d'emballage (IATA) : 111 Groupe d'emballage (ADN) : III : III Groupe d'emballage (RID)

Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Oui Polluant marin : Oui

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR) : F1 Dispositions spéciales (ADR) : 274, 601 Quantités limitées (ADR) : 51 Quantités exceptées (ADR)

Instructions d'emballage (ADR) : P001, IBC03, LP01, R001

Dispositions particulières relatives à

l'emballage en commun (ADR)

: T4

: MP19

Instructions pour citernes mobiles et

conteneurs pour vrac (ADR)

Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR)

: TP1, TP29

Code-citerne (ADR) : LGBF

8/11 www.lobachemie.com 11/07/2016

Fiche de données de sécurité

: FL Véhicule pour le transport en citerne Catégorie de transport (ADR) : 3 Dispositions spéciales de transport - Colis : V12

(ADR)

Dispositions spéciales de transport -

Exploitation (ADR)

Danger n° (code Kemler) : 30

Panneaux oranges

30 1993

: S2

: E1

: 10L

: 355

Code de restriction concernant les tunnels

(ADR)

Code EAC : •3YE

- Transport maritime

Dispositions spéciales (IMDG) : 223, 274, 955

Quantités limitées (IMDG) : 5 L : E1 Quantités exceptées (IMDG)

Instructions d'emballage (IMDG) : LP01, P001 Instructions d'emballages GRV (IMDG) : IBC03 Instructions pour citernes (IMDG) : T4

: TP1, TP29 Dispositions spéciales pour citernes

(IMDG)

N° FS (Feu) : F-E : S-E N° FS (Déversement) Catégorie de chargement (IMDG) : A

- Transport aérien

Quantités exceptées avion passagers et cargo (IATA)

Quantités limitées avion passagers et : Y344

cargo (IATA)

Quantité nette max. pour quantité limitée

avion passagers et cargo (IATA)

Instructions d'emballage avion passagers

et cargo (IATA)

Quantité nette max. pour avion passagers : 60L

et cargo (IATA)

Instructions d'emballage avion cargo : 366

seulement (IATA)

Quantité max. nette avion cargo seulement : 220L

(IATA)

Dispositions spéciales (IATA) : A3 Code ERG (IATA) : 3L

- Transport par voie fluviale

Code de classification (ADN) : F1 Dispositions spéciales (ADN) : 274, 601 Quantités limitées (ADN) : 5 L

Quantités exceptées (ADN) : E1 Transport admis (ADN) : T

Equipement exigé (ADN) : PP, EX, A Ventilation (ADN) : VE01 Nombre de cônes/feux bleus (ADN) : 0

- Transport ferroviaire

Code de classification (RID) : F1

www.lobachemie.com 11/07/2016 9/11

Fiche de données de sécurité

Dispositions spéciales (RID) : 274, 601 Quantités exceptées (RID) : F1

Instructions d'emballage (RID) : P001, IBC03, LP01, R001

Dispositions particulières relatives à

l'emballage en commun (RID)

: MP19

Instructions pour citernes mobiles et

conteneurs pour vrac (RID)

: T4

Dispositions spéciales pour citernes

mobiles et conteneurs pour vrac (RID)

: TP1, TP29

Codes-citerne pour les citernes RID (RID) : LGBF Catégorie de transport (RID) : 3 : W12

Dispositions spéciales de transport - Colis

(RID)

: CE4

Colis express (RID) Numéro d'identification du danger (RID) : 30

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

1,3-DIBROMOPROPANE FOR SYNTHESIS n'est pas sur la liste Candidate REACH

1,3-DIBROMOPROPANE FOR SYNTHESIS n'est pas listé à l'Annexe XIV de REACH

15.1.2. Directives nationales

Allemagne

AwSV, référence de l'annexe : Classe de danger pour l'eau (WGK) 2, Présente un danger pour l'eau (Classification

according to AwSV; N° ID 7028)

12e ordonnance de mise en application de : la Loi fédérale allemande sur les contrôles

d'immission - 12.BlmSchV

Non assujetti au 12ème BlmSchV (décret de protection contre les émissions)

(Règlement sur les accidents majeurs)

Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : La substance n'est pas listée SZW-lijst van mutagene stoffen : La substance n'est pas listée NIET-limitatieve lijst van voor de : La substance n'est pas listée

voortplanting giftige stoffen - Borstvoeding

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen -

: La substance n'est pas listée

Vruchtbaarheid

NIET-limitatieve lijst van voor de

voortplanting giftige stoffen - Ontwikkeling

: La substance n'est pas listée

Danemark

: Classe III-1 Class for fire hazard

www.lobachemie.com 11/07/2016 10/11

Fiche de données de sécurité

Store unit : 50 litre

Remarques concernant la classification : Inflammable d'après le ministère de la Justice danois; Les lignes directrices de

gestion des situations d'urgence relatives au stockage des liquides inflammables

doivent être suivies

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Textes des phrases R-,H- et EUH:

Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquides inflammables, catégorie 3
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit

www.lobachemie.com 11/07/2016 11/11